



JM CONCEPT ENERGIE
1109 Rte de la Grèze

U EXPRESS LABASTIDE MURAT
11 ROUTE DE GRAMAT

46130 LOUBRESSAC

46240 LABASTIDE MURAT
Tél : 05.65.31.11.18

FACTURE **20260000086** Date: 28/02/2026 Echéance : 15/03/2026 Page : 1
N° SIRET : 41842285300014

Article	Désignation	Quantité	Tarif HT	Tarif TTC	Montant TTC	TVA
Transactions du site:1543 - U EXPRESS LABASTIDE MURAT						
N° DE LACARTE:707881028480046887						
N° 105-03/02/2026 17:04						
3	Gasoiil	45,55	1.399	1.679	76,48	1
TOTAL DE LA CARTE:707881028480046887					63,73	76,48
TOTAL VEHICULE:46887					63,73	76,48
RECAPITULATIF VENTES						
		Quantité	Montant TTC			Montant net
						HT TTC
Gasoiil	Autres	45,55	76,48			63,73 76,48
TOTAL			76,48			63,73 76,48

TVA	Base HT	Montant TVA	Total TTC		
1	20,00	63,73	12,75	76,48	
				= Total HT	63,73
				+ Total TVA	12,75
				= Total TTC	76,48
				- Acomptes	0,00
				= NET A PAYER	EUR 76,48

Mode de règlement : Prélèvement

PAIEMENT : Toutes nos ventes ou prestations sont payables à nos bureaux, au comptant, sauf dérogation particulière. Par application de l'article 3 de la loi n°92-1442 du 31 Décembre 1992 relative aux délais de paiement entre professionnels, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles et non payées à la bonne date au taux minimum prévu par la loi, à savoir celui égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la date d'exigibilité des dites sommes. Aucune remise ne sera accordée en cas de règlement anticipé. Cette stipulation ne peut, en aucun cas, être interprétée comme valant tolérance dans le délai de paiement. **RESERVE DE PROPRIETE :** Loi n°80 335 du 12 Mai 1980 et de la Loi 85 98 du 25 janvier 1985. Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêts, par l'acheteur. La responsabilité des marchandises est transférée à l'acquéreur dès leur délivrance. Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. Aucune pièce n'est reprise après 8 jours de livraison, les pièces commandées spécialement ne sont jamais reprises.